



SIRIUS

LAUSANNE

LOGEMENTS
PROTÉGÉS

CONTACT LOCATION



Alterimo Sàrl
Ch. du Martinet 5bis
1007 Lausanne

021 694 30 33
info@alterimo.ch

CONCEPTION GRAPHIQUE
Antistatique

PHOTOS
Istockphoto.com

TEXTES
Chantal-Anne Jacot,
journaliste RP

IMAGES DE SYNTHÈSES
Marco de Francesco

Ce document n'est pas contractuel et peut faire l'objet de modifications ultérieures. Aucune copie ou reproduction, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation de la Coopérative Cité Derrière.

Une réalisation de



coopérative d'utilité publique
cité derrière

VOUS AVEZ DIT "LOGEMENTS PROTÉGÉS" ?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, cafétéria, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.



Bail, clé, boîte aux lettres :
les trois mots-clés qui soulignent
l'indépendance de chaque locataire.

Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités cantonales compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements autonomes de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d'un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé d'un système de type « Sécutel » afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il fait l'objet de passages réguliers assurés par le centre médico-social (CMS) ou le référent de maison. L'aide et les soins fournis aux locataires des logements protégés sont dispensés par une organisation de soins à domicile reconnue (OSAD).
- Il relève des structures intermédiaires dans la mesure où il marie les particularités d'un domicile privé et la possibilité de bénéficier de services de proximité selon ses besoins personnels.



Philippe Diesbach – Président
Cité Derrière – Coopérative d'utilité publique



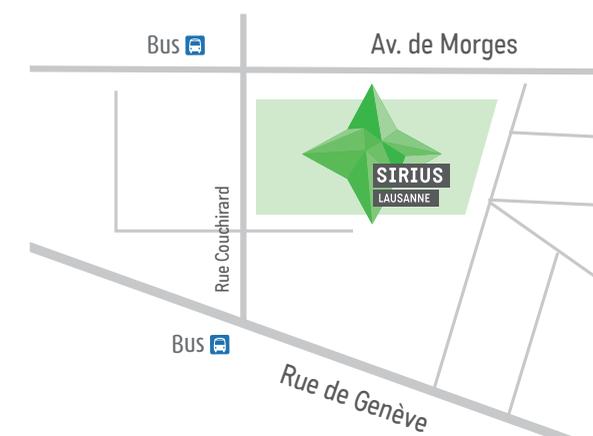
Av. de Morges 139
Immeuble de logements protégés

LA SITUATION

Lausanne, capitale vaudoise, est une ville polyvalente. Sa vie économique, historique, universitaire, culturelle, sportive, attire aussi bien le monde des affaires que celui touristique, étudiant et artistique.

L'avenue de Morges déploie une large expansion depuis quelques années. Sous l'œil attentif du maître d'ouvrage, la Coopérative Cité Derrière, l'immeuble de logements protégés du projet "Sirius" sera érigé dans un halot de verdure profitant d'une place destinée aux jeux et aux loisirs. Un parking souterrain sera construit.

La situation est exceptionnelle: elle facilite le quotidien, proche de nombreux commerces, des transports publics, du centre-ville, de la gare CFF et des autoroutes.



LE CONCEPT

La Ville de Lausanne est propriétaire de deux parcelles représentant une surface de plus de 5'000 m² situées sur une artère importante, l'avenue de Morges. Ce terrain bénéficie d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) de 70 ans.

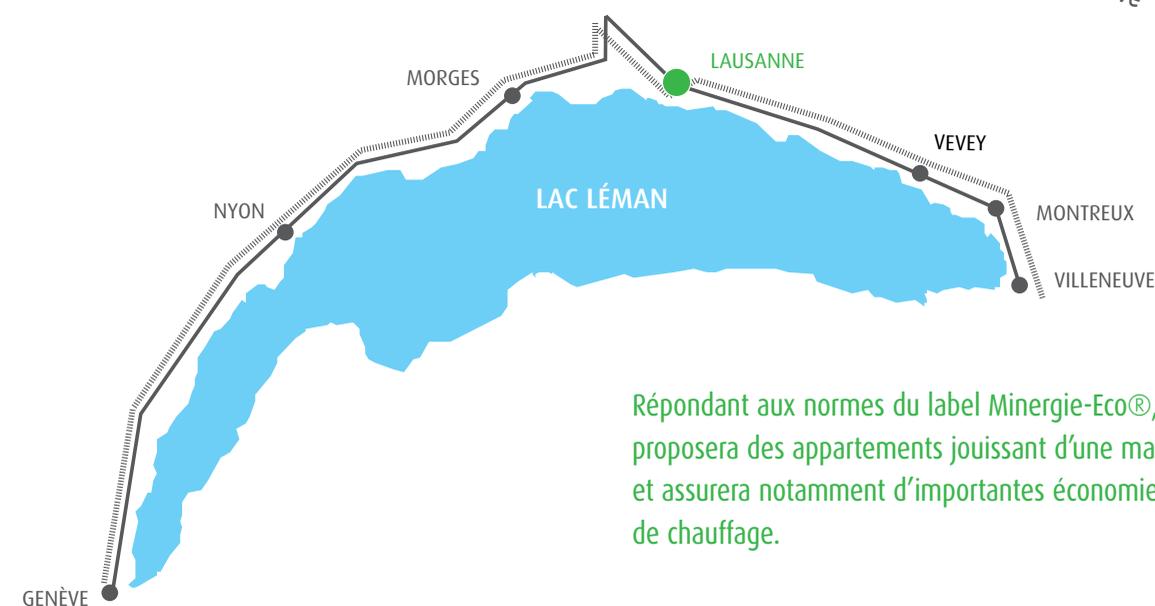
La Municipalité a organisé un concours d'architecture, dont le lauréat est le bureau d'architecture Fruehauf Henry & Viladoms (Lausanne) avec son projet intitulé "Sirius". Par la suite, un concours d'investisseur-partenaire a été réalisé et la Coopérative Cité Derrière a obtenu le mandat de maître d'ouvrage.

Une étroite collaboration est née entre la coopérative et le bureau d'architecture afin d'optimiser au maximum le projet et d'obtenir finalement plus de 100 logements au lieu des 64 prévus initialement.

En juin 2012, la construction de 4 bâtiments Minergie-Eco® a débuté, offrant des logements subventionnés, protégés, de la PPE à prix coûtant et des appartements en location en marché libre. Une surface commerciale ainsi qu'une salle de quartier ont prévu d'être intégrées dans le bâtiment des logements protégés.

La spécificité de ce projet d'envergure réside également dans les forages et pose de sondes géothermiques profondes. L'entreprise Augsburg Forages SA (Lucens) a effectué la mise en place du premier matériel le 9 juillet 2012. Deux semaines plus tard, le 23 juillet 2012, les premières sondes atteignaient 510 m de profondeur.

Le projet "Sirius" a entre autres pour objectifs de créer des logements de qualité dans un quartier urbain ouvert à de multiples activités.



Répondant aux normes du label Minergie-Eco®, le bâtiment proposera des appartements jouissant d'une magnifique luminosité et assurera notamment d'importantes économies d'électricité et de chauffage.



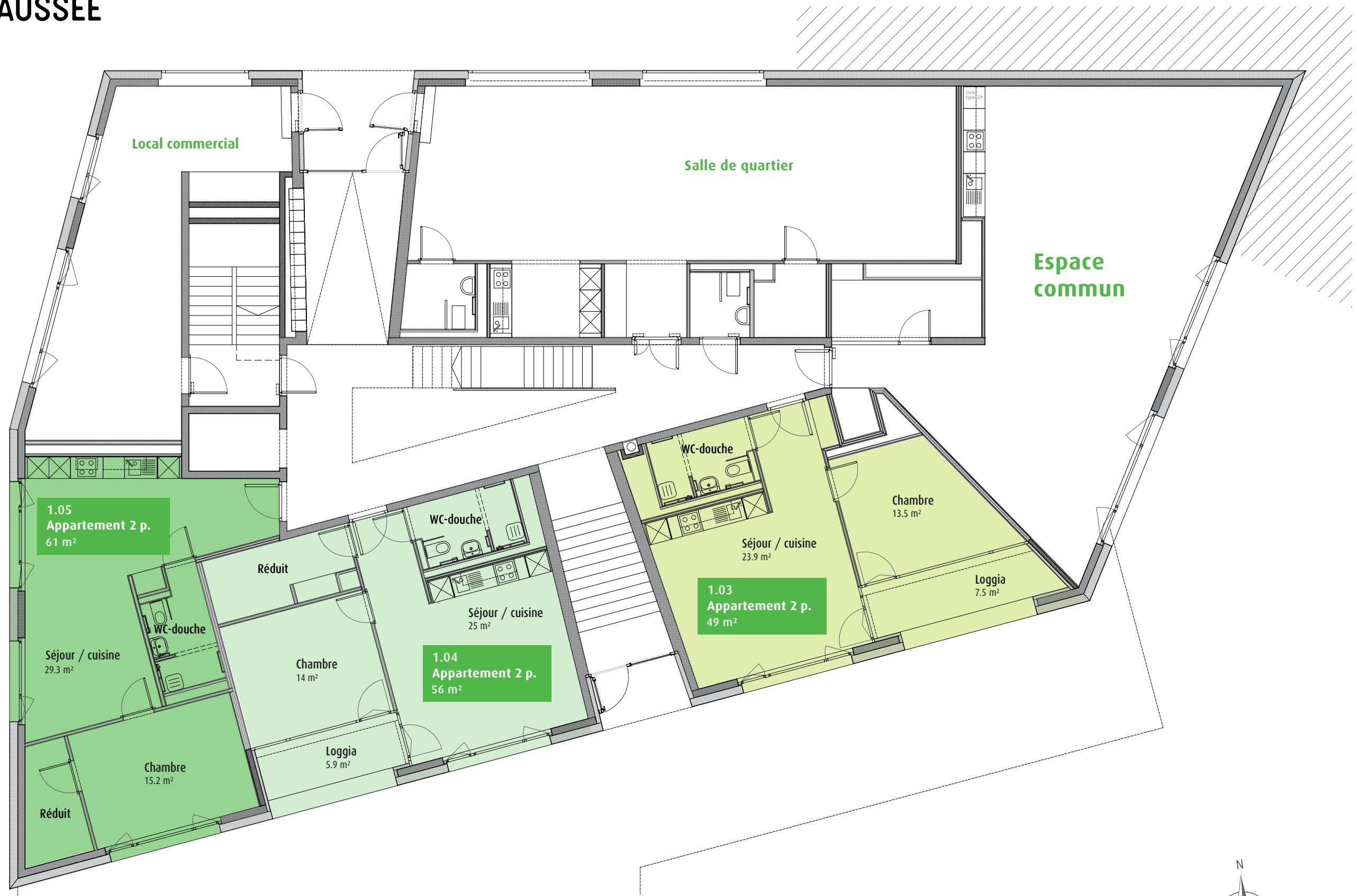
Av. de Morges 139
Immeuble de logements protégés comprenant:
- 30 appartements de 2 pièces
- 6 appartements de 3 pièces

Av. de Morges 137

Rue Couchirard 6

Rue Couchirard 4

REZ-DE-CHAUSSÉE



1^{ER}, 2^E & 3^E ÉTAGES



4^E ÉTAGE

5^E ÉTAGE